

Politique de Vérification d'Adresse, de Restrictions de Trading et de Traitement des Ordres

Valide à partir du 02.02.2026

Afin de se conformer aux exigences réglementaires applicables, Admirals est tenu de vérifier l'adresse de chaque client.

La présente politique explique comment votre compte, vos dépôts et votre activité de trading seront gérés si la vérification d'adresse est en attente.

a. Exigence de vérification d'adresse

Vous êtes tenu de **vérifier votre adresse dans les 15 jours calendaires** suivant votre premier contact avec Admirals.

b. Restrictions temporaires de compte jusqu'à la vérification

Jusqu'à la vérification de votre adresse :

- Vos **dépôts totaux sur tous les comptes Admirals** sont limités à **2 000 EUR**.
- Les dépôts sont acceptés **uniquement par virement bancaire** à partir d'un compte à votre nom.
- Certaines restrictions de compte et de trading peuvent s'appliquer.
- En cas d'appel de marge, vous ne pourrez pas déposer plus de **2 000 EUR (votre total des dépôts)**.

c. Restriction de trading en mode « Close-Only » et d'ouverture d'un nouveau compte de trading (à partir du jour 11 complet et 1 seconde)

Si votre adresse n'est pas vérifiée :

- À partir du **jour 11 complet et 1 seconde**, votre compte pourra être placé en **mode « Close-Only »**.
- En mode « Fermeture Uniquement » :
 - Vous pouvez **fermer les positions existantes**.
 - Vous **ne pouvez pas ouvrir de nouvelles positions** ni augmenter votre exposition.
 - Vous n'aurez pas le droit d'**ouvrir un nouveau compte**.

d. Traitement des positions ouvertes et des ordres

Pour assurer une clôture ordonnée du compte en cas de non-achèvement de la vérification d'adresse :

- Vous êtes responsable de **la gestion et de la clôture de vos positions ouvertes** avant la date limite.
- Si votre adresse n'est **toujours pas vérifiée au Jour 14**, Admirals peut :
 - **Clôturer toutes les positions ouvertes restantes** en votre nom, sans préavis,

- *aux prix du marché en vigueur,*
- *afin de préparer la clôture du compte et le traitement des remboursements.*
- *Tout **profit ou perte** résultant de ces clôtures sera reflété dans votre solde de compte final. solde de compte.*

e. Résiliation et Remboursement (Expiration du jour 14 complet et 1 seconde)

Si votre adresse n'est pas vérifiée à l'**expiration du quatorzième jour complet et 1 seconde** :

- Votre relation commerciale avec Admirals sera **automatiquement résiliée**.
- Vos fonds vous seront **automatiquement remboursés**, sans aucune demande de votre part :
 - à la source de financement d'origine,
 - y compris tout profit et après déduction de toute perte.
- Dans le cas où votre IBAN du dépôt initial n'est pas vérifié au jour du remboursement, vos fonds seront conservés en toute sécurité sur un compte d'attente à votre nom, jusqu'à vérification de votre IBAN (vous en serez informé en conséquence).

f. Aucun gel des fonds

Nonobstant ce qui précède (point e), vos fonds ne seront **pas gelés ou retenus**, sauf si la loi l'exige en cas de suspicion de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme.

g. Reconnaissance et consentement du client

En poursuivant, vous confirmez que vous :

- Avez lu et compris la présente politique ;
- Reconnaissez les restrictions de compte, les limitations de trading et le traitement des ordres décrits ci-dessus ;
- **Consentir explicitement** à la restriction automatique, à la clôture des positions, à la résiliation et aux procédures de remboursement décrites ci-après.